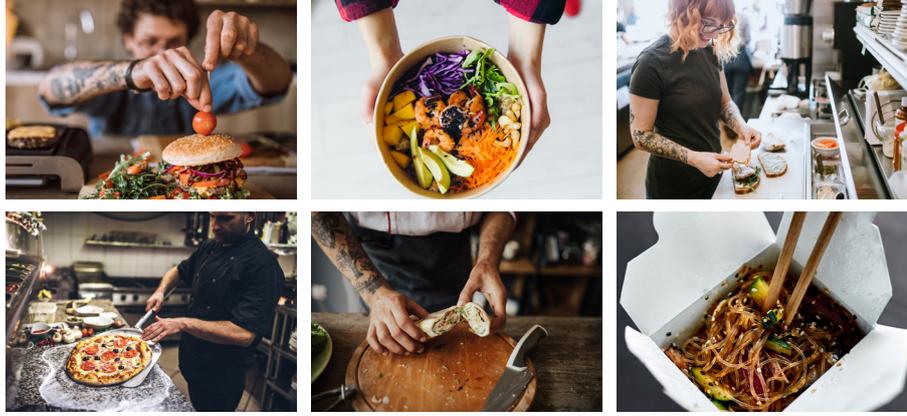


La restauration rapide :
une profession
solidaire



LE FONDS D'ACTION SOCIALE DE LA RESTAURATION RAPIDE

Des solutions concrètes pour vous :

Accompagner



VOUS AVEZ DES ENFANTS

- Une aide pour la garde de vos enfants jusqu'à 6 ans.
- Une participation aux frais de centre aéré et de cantine scolaire pour les enfants de 3 à 11 ans.

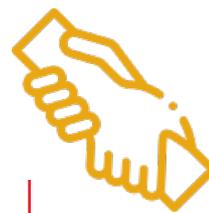
Orienter



VOUS AVEZ DES PROJETS

- Une aide financière de participation forfaitaire aux frais d'inscription pour les études supérieures
- Une participation aux frais d'auto-école pour le passage du permis B

Soutenir



VOUS SUBISSEZ UNE SITUATION DIFFICILE

- Conseils, orientations, aides financières dans les moments difficiles de la vie

Pour toute information, renseignez-vous sur le Fonds d'Action Sociale et **télécharger votre dossier de demande d'aide**, sur le site www.fasrr.com



N°Cristal 09 88 20 88 01

APPEL NON SURTAXÉ

du lundi au vendredi
de 8h 30 à 17 h 30

(Appel gratuit depuis un poste fixe)



fas-rr@klesia.fr



KLESIA – Action sociale FAS-RR

1-13 Rue Denise Buisson
93554 Montreuil Cedex

